



Discours du maire sur la situation financière de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

Le 15 novembre 2010,

Chers citoyens et chères citoyennes de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

Les membres du conseil municipal procéderont durant les prochaines semaines, en collaboration avec le personnel de l'administration municipale à la planification du budget 2011 et au programme triennal d'immobilisation pour les années 2011, 2012 et 2013.

L'exercice financier 2009 se caractérise par l'acquisition des bâtiments appartenant à la fabrique de la paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, l'accroissement de la richesse foncière de la municipalité et par la gestion rigoureuse des dépenses pour desservir le mieux les contribuables.

Exercice 2009

Le rapport financier 2009 a été déposé au conseil municipal lors de la session du 14 mai 2010 et présenté par nos vérificateurs, la firme comptable Mallette. Les faits saillants se résument ainsi :

A) Activités financières de fonctionnement à des fins budgétaires

| | |
|--------------------------------|-------------|
| Les revenus de fonctionnement | 285 348 \$ |
| Les dépenses de fonctionnement | 291 397 \$ |
| Amortissement | 23 712 \$ |
| Financement | (2 423) \$ |
| Les affectations nettes | (13 446) \$ |

Le surplus de l'exercice 1 794 \$

B) Activités financières d'investissement à des fins de budgétaires

| | |
|-------------------------------|------------|
| Les revenus | 369 335 \$ |
| Les dépenses d'immobilisation | 383 194 \$ |
| Les affectations | 13 110 \$ |

Le (déficit) d'investissement de l'exercice (749 \$)

C) La dette à long terme 45 142 \$

D) Les immobilisations 656 483 \$

E) Les fonds réservés
Roulement 5 000 \$

F) Réserves financières
Juridique 4 993 \$
Infrastructures municipales 23 096 \$
Infrastructures touristiques 27 636 \$

Au 31 décembre 2009, le surplus accumulé non affecté totalisait **9 935 \$** et le surplus affecté **55 725 \$**.

Programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012

Le dernier programme triennal d'immobilisations adopté par le conseil proposait, pour 2010, des investissements de l'ordre de **484 229 \$**.

Situation financière 2010

La situation financière après compilation des recettes et des dépenses nous indique que l'exercice financier 2010 se soldera par un surplus. Selon la tendance actuelle, la munici-

palité devrait terminer l'exercice financier 2010 à l'intérieur du budget de dépenses de fonctionnement prévu qui s'établit à **374 531 \$**.

En ce qui a trait aux revenus, les estimations de 2010, nous montrent des résultats inférieurs à ceux prévus attribuables au non renouvellement à ce moment-ci d'une aide spéciale pour financer l'importante hausse du coût de la Sécurité du Québec qui s'est maintenu cette année.

Dette à long terme

Au cours de l'année 2010, nous aurons effectué des remboursements de capital de **2 708,39 \$** et des versements en intérêts sur la dette de l'ordre de **2 013,39 \$** pour un total du service de la dette de **4 721,78 \$**.

Rémunération

En vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le présent document doit révéler la rémunération des élus municipaux de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Pour 2010, le traitement affecté au poste de maire est de **3 119 \$** plus une allocation de dépenses de **1 559,50 \$** pour un total de **4 678,50 \$**.

Une rémunération est également versée au maire relativement à sa représentation à la MRC de Rivière-du-Loup. Pour 2010, cette rémunération se constitue d'une allocation de base de **2 950 \$**.

Pour leur part, les conseillers reçoivent un traitement de **1 039 \$** plus une allocation de dépenses de **519,50 \$** pour un total de **1 558,50 \$**.

Plan triennal d'immobilisations 2011-2012-2013.

Les priorités d'intervention en 2011 seront de :

- Rénovier l'église pour sa transformation en bibliothèque et salle communautaire ;
- Repeindre la toiture du presbytère (bureau municipal).

Pour les années 2012 et 2013, les priorités seront de :

- Refaire l'isolation du presbytère (bureau municipal) ;
- Refaire l'isolation de la toiture de l'École Michaud ;
- Agrandir le Centre de récupération des matières recyclables

Le coût estimé de tous ces travaux est de 365 000 \$. Ils seront financés principalement par le programme de la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) par lequel la municipalité pourra recevoir une subvention totalisant 350 530 \$.

Budget 2011

L'adoption du budget se fera le vendredi 17 décembre 2010 à 8 h 30. L'objectif est de ne pas augmenter le compte de taxes des contribuables au delà de l'inflation tout en maintenant les services actuels.

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal nous devons déposer la liste de tous les contractants dont l'ensemble des contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Il n'y a pas actuellement de contractant dont l'ensemble des contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Gilbert Delage,
Maire de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs